

SUR UN DÉCAPODE MACROURE DES MERS INDO-PACIFIQUES
(HYMENOCERA ELEGANS HELLER),

PAR M. CH. GRAVIER.

En 1919, M. le Lieutenant R. Decary a fait parvenir au Laboratoire de Zoologie (Vers et Crustacés) une belle collection d'animaux qu'il avait recueillis dans la baie de Diego-Suarez et dans les terres avoisinantes, à Madagascar ⁽¹⁾. Doué d'un ardent tempérament de naturaliste, M. R. Decary, devenu administrateur colonial, continue ses recherches durant les loisirs que lui laissent ses fonctions et il a adressé récemment, au même Laboratoire, tout un lot d'espèces intéressantes provenant des récifs de la côte orientale de Madagascar.

Parmi les Crustacés des récifs, aux teintes si riches et si variées, que nous a envoyés M. R. Decary, il est un Décapode macroure qui mérite une mention toute spéciale à cause de sa remarquable coloration et de ses singuliers caractères morphologiques : c'est l'*Hymenocera elegans* Heller; un seul exemplaire, une femelle, de cette espèce a été trouvé à Mananara, à l'entrée de la baie d'Antongil.

C'est un animal qui, jusqu'ici, paraît très rare. J'ai eu la bonne fortune, en 1904, d'en rapporter un spécimen de la Côte française des Somalis (Djibouti, Récif des Messageries), où il vivait sur un Madréporaire, l'*Hydnophorella contignatio* (Forskål). J'ai encore tout frais dans l'esprit le souvenir des circonstances dans lesquelles j'ai recueilli ce Crustacé, que j'avais aperçu immédiatement de l'embarcation où je me trouvais. Le temps était, ce jour là (17 mars 1904), absolument calme; il n'y avait pas une ride à la surface de la mer, et l'eau avait cette transparence cristalline toute spéciale aux endroits où prospèrent les Coraux des récifs. Voici les notes de couleur que je pris sur l'animal vivant :

«Coloration éclatante. Sur les antennules, taches ocre jaune, avec zébrures plus foncées; sur les parties blanches, ponctuations ocre. Maxillipèdes : article basilaire, aire centrale claire entourée par une zone plus sombre, bleue; 2° article, ponctuations couleur saumon, en avant, taches oculiformes saumon à portion centrale blanche; 3° article, taches saumon. Deuxième paire de pattes thoraciques : fond saumon clair avec taches plus sombres, à réserve centrale blanche, à bordure bleu foncé. Autres appen-

(1) Cf. *Bull. Mus.*, 1920, p. 376-383, p. 465-472.

dées thoraciques : alternativement zones bleues (indigo) et zones blanches. Céphalothorax et abdomen : sur le fond blanc, taches ocre brun foncé, avec un liseré bleu foncé fondu vers le centre de la tache. Taches bleues sur le telson.»

Et Heller, dans sa description de l'*Hymenocera elegans*, dit, d'après les indications fournies par le collecteur, Frauenfeld, que le corps est d'un blanc grisâtre, avec des taches d'un gris sale!⁽¹⁾.

L'exemplaire que j'ai rapporté de la côte des Somalis, une femelle ovigère, a été examiné et déterminé par G. Nobili⁽²⁾; je ne l'ai pas retrouvé dans les collections du Muséum. Celui que nous a envoyé M. R. Decary, et qui est également une femelle chargée d'œufs, vient donc à nouveau combler une lacune dans nos collections de Crustacés. Le Décapode en question, dont le genre constitue à lui seul une famille distincte (*Hymenoceridae*), mériterait d'être l'objet d'une monographie ou, tout au moins, d'une étude plus approfondie que celles qui ont été faites jusqu'ici. Le genre *Hymenocera* ne compte actuellement que trois espèces : *Hymenocera Latreillei* (Guérin), des Seychelles, *Hymenocera picta* Dana, trouvé à Raraka (iles Paumotu) et *Hymenocera elegans* Heller, de la mer Rouge, qui est peut-être à identifier à l'*Hymenocera Latreillei* Guérin⁽³⁾.

Avec ses vastes expansions membraneuses aux antennules, à la première paire de pattes ambulatoires et surtout aux pattes-mâchoires externes, l'*Hymenocera elegans* est certainement l'un des Macroures les plus étranges que l'on connaisse. On ne sait rien de sa biologie. Je ne l'ai vu qu'à

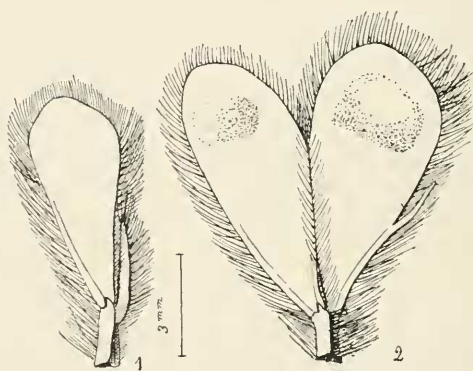
(1) «Die Körpertarbe ist graulichweiss, im Leben, nach der Angabe Frauenfeld's, durchsichtig, schmutziggrau gefleckt.» (C. HELLER, Beiträge zur Crustaceenfanna des Rothenmeeres, Sitzungsber. Akad. Wissensch., Wien, Bd XLIV, 1878, p. 264, Taf III, fig. 9-14.)

(2) G. NOBILI, Faune carcinologique de la mer Rouge, Décapodes et Stomatopodes (Ann. Soc. natur., Zool., 9^e sér., t. IV, p. 69).

(3) Récemment, R. BALLS a décrit sous le nom de *Hymenocera ? ceratophthalma* une nouvelle espèce de Crustacé provenant de Satsuma, au Japon (Diagnosen neuer ostasiatischer Macruren, Zool. Anzeiger, Bd. 42, 1913, p. 236). Il était difficile de se représenter exactement l'animal dont il s'agit d'après la diagnose préliminaire, sans figures, donnée par le zoologiste allemand. Néanmoins, certains caractères du Crustacé japonais (extension de la crête rostrale jusqu'au bord postérieur de la carapace, grande longueur et gracilité des pédoncules oculaires, prolongement en forme de corne au-dessus de l'œil, longueur de la première paire de périopodes, etc.) justifient la réserve de l'auteur allemand qui n'avait rapporté qu'avec doute le Décapode en question au genre *Hymenocera*. R. BALLS a, depuis, publié une étude plus développée, accompagnée de figures — que je n'ai pu me procurer — sur le Crustacé japonais qui, dans le mémoire de J. G. de Man (Decapoda of the Siboga Expedition, Part IV, 1920, p. 188), est classé dans le genre *Phyllognathia* Borr. et devient, par suite, le *P. ceratophthalma* (BALLS).

l'état de repos sur le Madréporaire où il se trouvait quand je l'ai recueilli. Avec des palettes aussi développées aux appendices signalés plus haut, il doit pouvoir nager au moins aussi facilement que les Crevettes de nos côtes. Son port rappelle, du reste, celui des Palémonidés; sa forme est plus lourde, mais il paraît être bien mieux armé qu'eux pour la natation.

En ce qui concerne les pattes abdominales, Heller se contente de dire qu'elles sont conformées normalement. G. Nobili fait observer avec raison, à ce sujet, que si la chose est vraie pour le mâle, il n'en est pas de même pour la femelle. Ces appendices n'ont pas encore été décrits en détail, ni figurés jusqu'ici; ils ont cependant des caractères bien particuliers. La partie basilaire du premier appendice abdominal se compose de deux articles bien développés: un premier article assez court sur lequel s'appuie, presque à angle droit, un second article relativement grêle, à section tri-



Hymenocera elegans Heller.

1, Patte abdominale de la première paire. — 2, Patte abdominale de la seconde paire.

angulaire, et se dilatant un peu au voisinage de son insertion sur le précédent. Le second article porte à son extrémité distale (fig. 1):

1° Un exopodite lamelleux, s'élargissant en spatule dans sa partie terminale et un peu plus long que l'article basilaire;

2° Un endopodite en forme de fouet. Les arêtes de l'article basilaire distal, le sommet, les côtés de l'endopodite, tout le pourtour de l'exopodite sont garnis de longues soies ramifiées pennées.

Dans le second appendice abdominal, les deux articles basilaires ont les mêmes caractères que dans le précédent. Ici, l'endopodite a, comme l'exopodite, la forme foliacée membraneuse (fig. 2). Sur le bord interne de l'endopodite, qui est plus large que l'exopodite, on voit se détacher, à une certaine distance de l'articulation, un fouet qui n'est que la partie terminale libre de l'endopodite resté soudé, sur la plus grande partie

de sa longueur, à la membrane qui s'est développée sur son bord externe. Les bords de ces appendices sont garnis de soies comme ceux du 1^{er} appendice abdominal. La troisième paire d'appendices ressemble à la seconde et est au moins aussi développée; je ne retrouve pas, sur l'exemplaire examiné, la partie libre du fouet de l'endopodite. La quatrième paire est semblable aux deux précédentes, mais moins développée; le fouet de l'endopodite est bien net. La cinquième paire, de mêmes caractères que la précédente, est encore plus réduite; les lames foliacées sont relativement plus étroites.

Les grands appendices foliacés des quatre premières paires d'appendices abdominaux se recouvrent mutuellement de chaque côté et d'un côté à l'autre de l'animal. C'est surtout aux longues soies pennées du second article basilaire que s'attachent les œufs. Au niveau du cinquième segment abdominal, le corps se rétrécit fortement et se coude brusquement, de sorte que les insertions des appendices correspondants sont bien plus rapprochées que dans les segments précédents. D'autre part, les plèvres membraneuses sont très développées, particulièrement sur les second, troisième et quatrième segments abdominaux, sur le troisième surtout.

Il se constitue ainsi une cavité incubatrice presque aussi parfaite que celle qui est réalisée par les lames des segments thoraciques chez les Isopodes. Ici, cette cavité est close, sur les côtés, par les plèvres; sur la face ventrale, par les lames foliacées des quatre premiers segments abdominaux; en arrière, par celles du cinquième segment.

L'Hymenocera elegans est une forme indo-pacifique vivant dans les récifs de Coraux. Elle a été, en effet, signalée à Tor (Mer Rouge) par Heller, dans le Mozambique (île Matemmo) par Hilgendorf⁽¹⁾, à l'île Maurice par Ortmann⁽²⁾, à Amboine par Ortmann⁽³⁾, à Ternate par de Man⁽⁴⁾, à Djibouti par G. Nobili, et elle a été recueillie récemment à Mananara, sur la côte orientale de Madagascar, par M. R. Decary.

⁽¹⁾ HILGENDORF, Die von Hrn W. Peters in Moçambique gesammelten Crustaceen (*Monatsber. der K. preuss. Akad. Wissensch.*, 1878, p. 828).

⁽²⁾ A. ORTMANN, Die Decapoden-Krebse des Strassburger Museums (*Zool. Jahrb.*, *Abt. für Syst.*, V, 1890, p. 511).

⁽³⁾ A. ORTMANN, Crustaceren (*Zool. Forschungsreisen in Australien und dem malayischen Archipel (Denksch. medic.-naturwiss.*, Jena, 8^{er} Band, 1894, p. 17).

⁽⁴⁾ J. G. DE MAN, Die von H. P. W. Kükenthal im indischen Archipel gesammelten Dekapoden und Stomatopoden (*Abhandl. Senckenb. Gesellsch.*, pl. XXV, 1902, p. 822, pl. XXV, fig. 52-52a). — The Decapoda of the Siboga. Expédition (Part IV), 1920, p. 191.